



COMMUNIQUE DE PRESSE

N°19 – 30 novembre 2017

Oui à la protection des enfants sur Internet !

Le Chef de l'État a déclaré samedi l'égalité femmes-hommes « grande cause du quinquennat ». Parmi les mesures visant à lutter contre les violences subies par les femmes, il a annoncé sa volonté de réguler l'accès à la pornographie pour mieux protéger les mineurs. L'UNAF, mobilisée sur cette question, soutient cette prise de parole forte au plus haut niveau de l'Etat ainsi que la recherche de solutions concrètes face aux contenus choquants diffusés sur Internet.

Parents et ados réclament une meilleure protection contre les images violentes

Depuis quelques années, les remontées des parents recueillies par l'UNAF et les UDAF identifient la pornographie et plus largement l'accès à des contenus violents et sexuels par les mineurs comme une de leurs fortes préoccupations. L'UNAF demande que les travaux conduits par la DGCS, auxquels elle a participé, entre mars et septembre dernier, se traduisent par des actions concrètes.

Il faut aussi écouter les jeunes et les associer à la démarche. C'est pourquoi l'UNAF a co-financé une [étude sur l'impact des images violentes, haineuses et sexuelles sur le développement des adolescents](#), menée par la chercheuse S. Jehel de l'Université Paris 8, en partenariat avec la Fondation de France, la Ligue de l'enseignement, Céméa, GIP Droit et Justice, la direction de la recherche de la PJJ. Dans cette étude, les adolescents témoignent de leur malaise face à ce flot d'images. Ils demandent à être mieux protégés et que les adultes soient plus sensibilisés pour pouvoir en parler avec eux.

Impliquer les parents dans la détection et la prévention

L'UNAF est donc favorable à la proposition concrète d'organiser, dans les établissements scolaires, des réunions destinées à aider parents à « mieux détecter l'exposition de leurs enfants à la pornographie » et souhaite s'associer à cette démarche en tant qu'acteur majeur du soutien à la parentalité.

Une nécessaire régulation des contenus d'Internet

L'UNAF soutient également cette ambition au plus haut niveau de l'Etat car elle est nécessaire pour impliquer tous les acteurs concernés (représentants des familles inclus) et co-construire une méthode de régulation adaptée aux spécificités d'Internet.

Enfin, l'UNAF est prête à apporter sa contribution auprès du CSA pour définir les conditions d'efficacité d'une mission de régulation des contenus sur internet, comme elle le fait déjà en matière de régulation audiovisuelle.